

La CFDT vous informe sur les
Dernières propositions de la Direction
Pour les Négociations de salaires 2010

Dispositions Sociales :

- Remise sur achat qui passe de 5% à 7 % valable chez CARREFOUR MARKET et dans les Hypers avec un plafond mensuel de 480 €. La carte PASS reste gratuite pour 3 ans pour les nouveaux bénéficiaires.
- L'attribution des CESU (chèques emploi services) passe d'un plafond de 240 € à 280 € et les conditions changent : 2 enfants à charge dont un de moins de 4 ans (au lieu de 3 ans).
(978 personnes concernées en 2009 et en 2010, 1443 personnes peuvent y prétendre. Seulement 168 ont utilisé ces chèques)
- Les heures de nuit de 21H à 22H et 5H à 6H passent de 5% à 10% de majoration. (en prévision du déploiement « Tous Commerçant »)
- Le Fond de Solidarité passe de 130 000€ à 150 000€.
- Mise à jour de la rédaction sur la prime locative qui concerne l'encadrement (Loi De Robien) en intégrant les villes de Thonon les Bains et Annecy.

Dispositions Salariales :

Refus de faire des Négociations pour l'encadrement.

Augmentation généralisée de **1% le 1^{er} juillet** pour les niveaux **1 à 4**. (déjà 6 mois de perdus)

Pour les niveaux 3 et 4 qui sont à la grille, augmentation de **1,8 %** (environ 1000 personnes sont concernées)

et ensuite augmentation de **0,5%** pour les niveaux **1 et 2 le 1^{er} octobre**.

Mise en place d'une prime d'assiduité calculée sur l'ensemble du magasin.

- *Si l'accord n'est pas signé, Augmentation généralisée de 1% le 1^{er} juillet pour les niveaux 1 à 4.*

Pour les niveaux 3 et 4 qui sont à la grille, augmentation de 1,8 % (environ 1000 personnes sont concernées) et Fond de solidarité qui reste à 130 000€.